



Paris, le 14 avril 2010

Les coups durs doivent cesser !

Les cadres C exigent un mouvement de mutations beaucoup plus ample

2 778 agents C de la filière fiscale ont déposé une demande de mutation et une large majorité d'entre eux vient de découvrir que le mouvement au 1er septembre 2010 ne donne pas satisfaction.

Ce projet est le plus mauvais que l'administration ait élaboré depuis de nombreuses années. Le taux de satisfaction de 27,4 % est le plus faible jamais connu.

- 73 directions sont fermées à toutes arrivées de l'extérieur
- 347 rapprochements externes sont toujours en attente
- seulement 90 demandes de mutation de l'Île de France vers la province
- seulement 129 mutations d'une direction de province vers une autre
- 68 mutations internes en province
- viennent s'ajouter 46 gels de postes pour constituer les Centres de Services Partagés de la DGFIP.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de satisfaction	32,32 %	30,74 %	33,83 %*	36,13 %*	27,40 %*
Départements fermés	32	51	40	36	49
Rapprochement en attente	384	423	321	327	347
Demandes déposées	3 579	3 461	3 117	2 994	2 778
RIF vers la Province	102	135	188	169	90
Province vers la Province	228	339	368	402	182

* Taux hors réorganisation

Si les taux de satisfaction des années 2008 et 2009 sont meilleurs, c'est à cause des départs massifs à la retraite ces deux dernières années.

Pour ce mouvement de mutation au 1^{er} septembre 2010, le nombre de départs en retraite est en recul.

Depuis 10 ans plus de 10 000 emplois de catégories C ont été supprimés dans la filière fiscale. Sur la période 2003-2008, qui couvre les deux derniers contrats de performance, les deux directions ont réalisé 10 878 suppressions d'emplois (4 484 à la DGCP et 6 394 à la DGI), auxquelles il convient d'ajouter 2 400 autres suppressions au 1^{er} septembre 2009, et 2 569 au 1^{er} septembre 2010.

Aujourd'hui, nous assistons à une véritable remise en cause du droit à mutation avec toutes les conséquences que cela entraîne sur les situations personnelles, familiales, financières voire psychologiques des agents.

Les responsables politiques et administratifs doivent prendre la mesure du malaise des agents et reprendre une pratique de créations d'emplois, cesser immédiatement toute suppression, tout gel, et donner de véritables perspectives à ce mouvement de mutations.

